

Commune
d'OLTINGUE

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le

ID : 068-216802488-20221004-2022504-DE

Séance du 04 octobre 2022 à 19h

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobres à dix-neuf heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la commune d'OLTINGUE, sous la présidence de M. Philippe WAHL, maire d'OLTINGUE, dûment convoqués le 26 juillet 2022.

Présents : DOEBELIN Dominique, 1^{er} adjoint, SCHWEITZER Jean-Claude – 2^{ème} adjoint - Petra FREY – 3^{ème} adjointe, SCHOEN Cindy – 4^{ème} adjointe ainsi que MM. Les conseillers, DEICHTMANN Philippe, DIRRIG Emmanuel, DOPPLER Rémy, HAAS Françoise, HOENNER Francis, LEQUIN-RAPP Florine, MEISTER Jean-Marie, RATZMANN Estelle.

Absents excusés :

- Mme FREY Petra – 3^{ème} adjointe au maire qui donne procuration à WAHL Philippe ;
- Mme SCHOEN Cindy – 4^{ème} adjointe au maire ;
- M. KAISER Gabriel ;

le secrétariat a été assuré par : Laetitia SCHMITT-HEULE, secrétaire de Mairie.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrage exprimés : 12
Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstention : 0

N° 2022/V/ 04

Finances : vote du taux horaire pour un emplacement de vente à emporter :

Monsieur le Maire informe, le conseil municipal que suite à plusieurs demandes de forains, il faut fixer des tarifs (redevances) relatifs à l'occupation du domaine public lors des marchés ainsi que d'une vente à emporter.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un tarif pour l'utilisation d'une place de stationnement à 7€50 par jour de présence.

Le conseil municipal délibérant, après avoir ouï l'exposé :

- approuve le montant de la redevance à 7€50 par jour de présence sur le banc de la commune d'OLTINGUE.

Fait et délibéré en séance le 04 octobre 2022.

Publiée le : 04 octobre 2022.

Philippe WAHL, maire.

P. O. Doebelin

